

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 24 mars 2015

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	DUBUS Jean	EA	PERONNET Mireille	X
BOULLIER Jean Pierre	X	GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	X
CALLEGARI Isabelle	X	GUYONNET Jean Pierre	EA	THION Denis	X
CHEVALLIER Philippe	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THUILLIER Philippe	X
DUBUC Gérard	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X

Secrétaire de séance : Gilbert Gessat

ORDRE DU JOUR

1. Désignation secrétaire de séance

2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2015

3. Réunions extérieures

- Communauté de Communes :
 - i. Monsieur Le Maire informe l'assemblée que la prochaine réunion de conseil communautaire est prévue le 1^{er} avril prochain pour le vote du budget.
- SIRIS
 - i. Commission rythmes scolaires : le bilan est satisfaisant, il se fait de façon trimestrielle. Nous avons des retours positifs de la part des parents, enseignants et enfants.
 - ii. Commission syndicale : l'objectif de cette réunion était de faire le bilan des finances 2014 et de préparer le budget 2015. En 2014 les dépenses ont été très bien maîtrisées. Le budget 2015 est en retrait par rapport à 2014.
- SEA : réunion le 26 mars prochain pour le vote du budget.
- Pays : présentation du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). Une réunion publique de présentation est prévue le mardi 7 avril à 19h à Châteauneuf à l'espace Florian.
- Evacuation du Val Amont: La préfecture a sollicité les communes pour la mise en place de 4 groupes de travail et remettre à niveau le PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Mme Peronnet a assisté à la réunion du 12 mars à Jargeau. L'objectif de cette réunion étant de prévoir l'évacuation en cas de crise (évacuation proposée vers Châteauneuf et St Martin, par bus). Dans le plan communal de sauvegarde (PCS), l'évacuation de Germigny des Prés a toujours été prévue vers St Martin d'Abbat. A la municipalité de préciser ses positions.

- Comité de Pilotage « zéro pesticide » : Mme Peronnet nous informe qu'il s'agissait d'une réunion très concrète et basée sur des échanges entre élus et employés.
- Prévention cambriolages à Châteauneuf : très faible participation de la population. Une réunion spécifique pour les personnes âgées est programmée à Germigny le mardi 21 avril dans l'après midi. Réunion néanmoins ouverte au public.
- Association « lycée avenir Sullias-Val deLoire » pour l'implantation d'un lycée sur région Châteauneuf/Sully.
Le Maire donne lecture de la motion de soutien pour l'implantation d'un lycée dans le bassin de vie (Châteauneuf sur Loire / Sully). Il propose à l'assemblée de prendre une délibération pour appuyer ce

projet. Une grille de signatures sera disponible en mairie pour permettre aux administrés de soutenir l'implantation d'un lycée.

4. réunions commissions depuis le dernier Conseil Municipal :

- communication : bulletin Q1-2105 sera distribué prochainement. Le livret d'accueil sera à finaliser.
- Culture-association : préparation de la prochaine exposition (ouverte en semaine de 17 à 19h et aux scolaires dans la journée). 0 pesticide : le 19 avril, signature de la charte d'engagement et la semaine qui précède, une exposition aura lieu dans la salle du conseil. Exposition suivante sur le 0 pesticide en juin (Mauvaise herbes, on vous aime).
- Cimetière : La commission s'est réunie le 31 janvier dans le cimetière et à identifier des concessions à relever, principalement celles à risque (environ une quinzaine). Prochaine étape à réaliser: l'appel d'offres à lancer.

5. Taux d'imposition

Le conseil décide de reconduire en 2015 les taux d'imposition 2014 soit :

Taxe habitation : 9.41 %

Foncier bâti : 15.14 %

Foncier non bâti : 52.03 %

6. Vote du budget

Comptes administratifs - Comptes de gestion 2014 – Affectation des résultats 2014

Le conseil approuve les comptes administratifs, les comptes de gestion qui présentent au 31/12/2014 les résultats suivants :

Budget général

Restes à réaliser : 7000 au compte 2313, et 35000 au compte 2315

Excédent de fonctionnement : 369419.41

Déficit d'investissement : 89173.70

Affectation des résultats :

Fonctionnement : Compte R 002 : 238245.71

Investissement : Compte R 1068 :131173.70 ; Compte D 001 : 89173.70

CCAS Excédent de fonctionnement : 11017.30

Affectation du résultat (Compte R 002) : 11017.30

Budgets 2014

Le conseil approuve les budgets 2015 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

Budget général

Fonctionnement : 591284.71

Investissement : 331578.70

CCAS : Fonctionnement : 11869

7. projets & travaux en cours :

- parvis : l'entreprise a refait le marquage au sol. La partie supérieure des joints de pavés devant l'oratoire s'est effritée et sera nettoyée. Nous attendons de voir l'évolution à venir.
- L'atelier communal: le terrassement est terminé. Il reste quelques petites retouches qui seront faites aux beaux jours.
- Démoussage de la toiture de l'oratoire : l'entreprise Malet interviendra prochainement. Le montant des travaux est de 3794.08 €, nous percevrons une subvention de 790 €. L'étanchéité des toitures des bâtiments communaux sera vérifiée.
- Défense incendie : La commune a le projet d'implanter une réserve incendie de 60m3 dans le secteur de la prieurée. Pour l'instant, il s'agit d'une étude entre la commune et le SDIS dans le but d'envisager le meilleur emplacement.

- Ponts sur la Bonnée : Vu le coût des travaux, les communes de St martin d'Abbat et de Germigny des Prés n'ont pu mettre les travaux du diagnostic Antea au budget 2015. La commune prendra contact avec le cabinet Antea pour évaluer le risque pris à laisser le pont Roland (le plus dégradé) ouvert à toute circulation. Néanmoins, le pont de Bonneau, est à prendre en compte sérieusement. Le devis demandé pour les réparations est de 21 000€ TTC. A revoir la possibilité de faire les travaux cette année.
- Aire de retournement du camion-poubelles au 21 chemin des Varannes au Mesnil avec M Benkebbour. Un accord est en cours pour une mise à disposition du terrain nécessaire. Les travaux d'aménagement seront réalisés par la commune.
- SAIP : La société Eiffage est venue pour finaliser l'aménagement de la sirène sur le local technique. Des essais seront programmés au printemps.
- Déplacement du transformateur ERDF du cimetière : la commune a sollicité Mme Ducloux pour céder un morceau de terrain pour le déplacement du compteur. Un accord de principe a été trouvé pour la vente de 25 m² de la parcelle ZB 121 à 12,5 € /m² (avis des domaines). La procédure d'achat doit être lancée.
- Contrôle des armoires électriques et points lumineux par l'entreprise ISI-ELEC : l'entreprise ISI-ELEC a vérifié les luminaires sur la commune et les horloges. Bilan : une horloge est à changer au Mesnil (chemin des Marois) et l'autre dans le bourg (cimetière). Elle sera remplacée lors du déplacement du transformateur EDF.

8. Délibérations :

- Adhésion au CAUE : 124,80€ pour la commune de Germigny
- Document Unique : Le maire avise l'assemblée que la commune doit se doter d'un document unique. Ce document répertorie les risques aux différents postes de travail et la manière dont ils sont traités. Ce document doit être réalisé au plus tôt. Un devis a été demandé au centre de Gestion du Loiret (montant : 735€ TTC). Ce projet peut être subventionnable.
- Programme Européen Leader : La commune a la possibilité de percevoir une subvention via le pays auprès du Groupe d'Action Locale « Forêt d'Orléans-Loire-Sologne » pour le préau de l'oratoire. Le montant est potentiellement inconnu.
- Approlys : adhésion 2015 de 50€.

9. Personnel :

- Le maire informe le conseil municipal de l'envoi au centre de gestion des règlements intérieurs d'hygiène et sécurité pour approbation. Une réunion sera programmée avec les agents puis le conseil municipal validera le dossier.

10. Informations diverses :

- Dissolution de la société de pêche de Germigny. Mme Asselineau, présidente de l'association a fait don du solde au CCAS (montant 327.94 €).
- Etude de la mosaïque par un chercheur de l'université de Louvain : cette étude sera réalisée au mois de juin. Une convention tri-partite commune/OT/chercheur est en cours.
- Renouvellement convention tri-partite commune/OT/paroisse
- Réunion SICTOM pour la redevance incitative réservée aux élus à Sully le 14 avril et le 15 à Châteauneuf
- Licence 4 : Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité de racheter une licence 4 ou de servir d'intermédiaire. Le coût serait de 2500 à 3000 €. Le projet est à rediscuter.
- Course cycliste du braquet Abbaticien le 23 mai en après midi et nocturne dans Germigny des Prés.
- Passage du tour du Loiret cycliste le 15 mai vers 14 h. La circulation sera momentanément régulée par les organisateurs.

La séance est levée à 21h45